

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 41 \(2\)](#)[Item Marie Moret à Augusta Cooper Bristol, 22 décembre 1885](#)

Marie Moret à Augusta Cooper Bristol, 22 décembre 1885

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Citer cette page

Marie Moret à Augusta Cooper Bristol, 22 décembre 1885, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 41 (2), consulté le {date-consulte} sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/44386>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[22 décembre 1885](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Bristol, Augusta Cooper \(1835-1910\)](#)

Lieu de destinationVineland (New Jersey, États-Unis)

Description

RésuméMarie Moret répond à une lettre d'Augusta Cooper Bristol. Elle lui fait part de son inquiétude pour Marie Howland et son expérience de colonisation au Mexique. Elle lui demande l'adresse d'Edward Clark pour lui envoyer l'article qu'elle est en train d'écrire sur lui et la brochure de Godin sur l'hérédité nationale qu'elle lui adresse aussi. Elle la remercie pour son invitation qu'elle décline.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Communautés](#), [Propagande](#), [Visite au Familistère](#)

Personnes citées

- [Bristol Mason, Bessie](#)
- [Clark, Edward Hewes Gordon](#)
- [Colonie coopérative de Topolobampo](#)
- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Howland, Marie \(1836-1921\)](#)

Œuvres citées

- [Clark \(Edward Hewes Gordon\) et Smith \(David Reeves\), *Man's birthright ; or, The higher law of property*, New York, G.P. Putnam's Sons, 1886.](#)
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Études sociales n° 4 : L'hérédité de l'État ou la réforme des impôts*, Guise, Librairie du Familistère, 1884.](#)
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Le gouvernement : ce qu'il a été, ce qu'il doit être, et le vrai socialisme en action*, Paris, Guillaumin, A. Ghio, 1883.](#)
- [The credit foncier of Sinaloa, Topolobampo, Sinaloa, 1885-.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 41 (2)

Collation2 p. (127r, 128r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 26/09/2022

Dernière modification le 26/08/2024

Quinze Familistère 22 X ¹²⁷

Ma chère amie,

Je suis bien en retard pour répondre à votre aimable lettre du 29 septembre. Ce n'est cependant pas faute de penser à vous.

Vous avez été heureux, M. Gadin et moi, de vous avoir en bonne santé et vivant si tranquille sur votre domaine avec votre daughter Agessie.

— Sans parler de Mad^e Marie Howland, elle nous envoie son journal: "Le crédit foncier de Vinland"; j'ai bien peur qu'elle se prépare de gros malheurs avec cette entreprise de colonisation.

— Vous avez reçu "Man's Birthright"; j'en traduirai même en ce moment le nécessaire pour faire un article dans Le Devoir.

Donc si M. Edward Clark lit le français, vous m'obligeriez en m'envoyant ses adresses. Je lui enverrais le numéro du Devoir qui parlera de lui, et une brochure de M. Gadin "Whore dité de l'état" où la question de la

Mad^e Augusta Bristol.

propriété nationale est exposé avec la solution que M. Gadin juge la meilleure.

— Je vous envoie, à vous-même, par ce courrier un exemplaire de cette brochure. Le héritage de l'Etat, si vous voulez bien vous donner la peine de la lire, vous verrez ce que M. Gadin pense sur ce sujet puisque vous me dites que cela vous importe à savoir. Dans un des volumes de lui que vous possédez: "Le Gouvernement" vous auriez déjà pu vous renseigner à ce sujet.

— Tout joli qu'il soit, votre domaine est trop loin pour que nous puissions vous y rendre, M. Gadin et moi, afin de jouir du plaisir de vous voir; nous ne vous en remercions pas moins de votre invitation.

Vous sommes heureux de vous voir toujours gagnant de nouveaux lauriers.

Ma sœur, ma nièce, M. Gadin et tous ceux qui vous ont vue au Familistère ont conservé de vous le plus aimable souvenir et vous envoient leurs affectueux compliments.

Tout à vous

Marie Moret